

n°6 Janvier 2026

LE MAG
DES LOCATAIRES
D'HABITAT
DE LA VIENNE

à propos

La proximité au cœur
de nos missions !



○ VOS INTERLOCUTEURS PRIVILÉGIÉS

Avec 11 agences réparties sur le territoire, nos équipes œuvrent au quotidien pour vous offrir une qualité de service au plus proche de vos attentes.

Consultez notre site internet pour connaître l'ensemble des horaires d'ouverture et les adresses de nos agences.

 habitatdelavienne.fr

○ VOS ASSOCIATIONS DE LOCATAIRES

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DU LOGEMENT (CNL 86)

- Présidente : Pierrette REAU
- Représentants des locataires au Conseil d'Administration d'Habitat de la Vienne : Martine POMPEY et Bernard CHARBONNIER
- Mail : cnlfede86@sfr.fr
- **Permanences à Poitiers** : Madame Reau, tél. 06 11 46 15 18
- Beaulieu* : 14 place de la Grand Goule - appartement n°755, du lundi de 14h à 17h, du mardi au vendredi de 9h à 12h. 19, place Philippe le Bel-Pit Bis, du lundi de 17h-18h30.
- Trois-Cités* : Centre commercial du Clos-Gaultier 1, rue de la Vallée Monnaie, lundi : les 1^{ers} et 3^{èmes} de 17h à 18h
- **Permanence à Châtellerault** : Madame Pompey, tél. 06 85 88 28 83
- 3, place Winston Churchill : 1^{er} et 3^{ème} jeudi du mois de 16h30 à 18h
- 3, rue Georges Rouault : 2^{ème} mercredi du mois de 16h30 à 18h
- **Permanence à Montmorillon** : Monsieur Bergeron, tél. 07 83 10 46 48
- 7, rue du Dauphiné : mardi de 14h à 17h (été), de 14h à 16h (hiver)

ASSOCIATION FORCE OUVRIÈRE DE DÉFENSE DES CONSOMMATEURS ET DES LOCATAIRES DE LA VIENNE (AFOC 86)

- Président : Gilbert BAUDET
- Représentante des locataires au Conseil d'Administration d'Habitat de la Vienne : Elisabeth GAUZIN
- Tél : 05 49 88 04 01
- Mail : afoc86@orange.fr
- **Permanences à Buxerolles** : le lundi sur rendez-vous de 9h30 à 11h30 et l'après-midi de 14h à 17h sans rendez-vous au 33 Rue des Deux Communes. Permanence téléphonique les autres jours de la semaine.

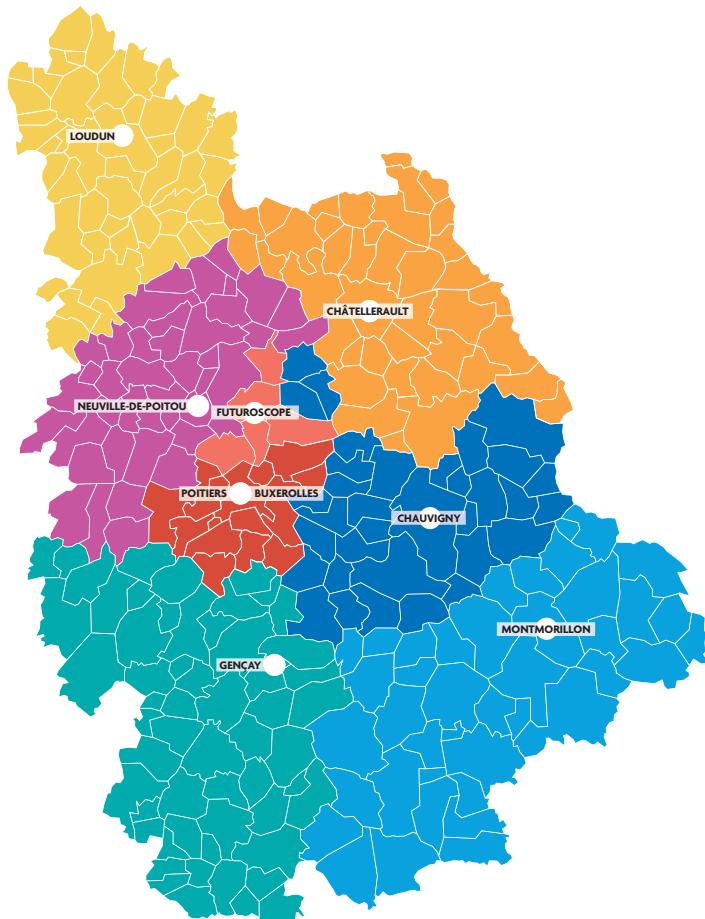
UNION DÉPARTEMENTALE DE LA CONFÉDÉRATION SYNDICALE DES FAMILLES (CSF)

- Présidente : Patricia MOISAN
- Représentant des locataires au Conseil d'Administration d'Habitat de la Vienne : Jean-Marc MANTEAU
- Tél : 05 49 41 09 75
- Mail : udcsf.86@orange.fr
- **Permanences à Poitiers** : du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 15 à 17h au 60 rue de Slovénie.



SIÈGE SOCIAL

33 Rue du Planty
86180 Buxerolles
Tél. 05 49 45 66 76
contact@habitatdelavienne.fr





Henri Colin
Président du Conseil
d'Administration

Accueil, proximité et service sont au cœur de nos missions et de nos engagements depuis la création de notre office. Nous venons de clore l'année du centenaire et cet anniversaire nous engage à poursuivre un accompagnement bienveillant et humain de nos locataires. Nous maintenons une présence quotidienne de nos agents et équipes sur le terrain, à commencer par les gardiens d'immeuble qui sont à l'honneur dans la page Rencontre de ce magazine. Cependant, alors que le contexte général se durcit augmentant le nombre d'incivilités et d'agressions, nous faisons le choix de renforcer la sécurité dans certaines de nos agences et antennes. Dans ce magazine, nous vous expliquons pourquoi et comment cette sécurisation des locaux Habitat de la Vienne prendra forme.

Ce premier magazine de l'année 2026 regorge également d'informations et bons plans pour bien vivre votre vie de locataire dans la Vienne : trouver un emploi, adopter une nouvelle mutuelle, limiter les risques d'incendie dans le logement...

Les administrateurs d'Habitat de la Vienne, son Directeur général, Pascal Aveline, et tous ses salariés se joignent à moi pour vous souhaiter une belle et heureuse année 2026. Que votre vie de locataire soit sereine et épanouie.

sOmmaire



04

En bref

De nouveaux logements pour le territoire



06

Près de chez vous

Favoriser le retour à l'emploi



08

Grand angle

La proximité au cœur de nos missions



10

Rencontre

Kelly, Alexandre et Véronique, gardiens d'immeuble



11

Vivre ensemble

Canalisations bouchées : non merci



12

Ma vie Senior

Le village inclusif de Valence-en-Poitou

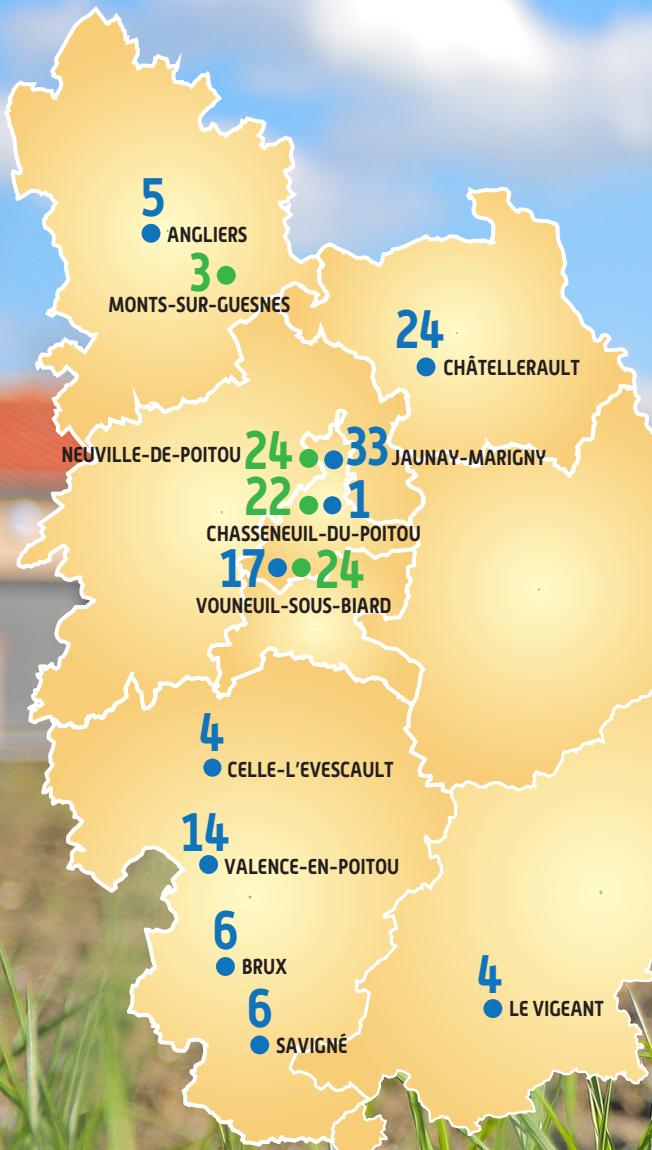


14

Vie pratique

Branchements électriques : risque d'incendie

En bref



Près de
200
logements neufs
mis en location

**Pour répondre à la forte demande de logement,
Habitat de la Vienne poursuit activement son
programme de mise en location.**

Sur la fin de l'année 2025, les équipes d'Habitat de la Vienne n'ont pas chômé avec la réception puis la mise en location de 193 logements neufs sur tout le département de la Vienne. 33 de ces logements sont labellisés Habitat Senior Services®. L'investissement global s'élève à près de 30 millions d'euros.

L'habitat inclusif à l'honneur

Les 14 maisons de Valence-en-Poitou ont été réalisées dans le cadre d'un projet d'habitat inclusif en plein cœur de la commune. Réservées en priorité aux locataires senior, elles sont construites autour d'une salle commune gérée par l'ADMR pour y proposer des activités ouvertes à tous.



Bonne nouvelle pour les Neuillois !! À partir de début février, une nouvelle antenne Habitat de la Vienne ouvre ses portes en cœur de ville.

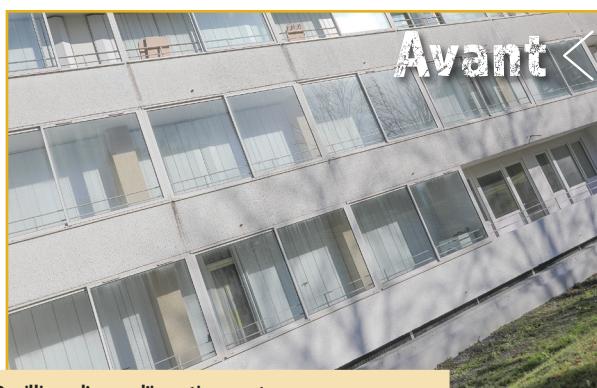
La construction d'un programme immobilier au centre-ville, incluant un espace bureau, donne la possibilité de réimplanter une présence quotidienne sur la commune. Habitat de la Vienne offre ainsi un accueil de qualité et sécurisé et renforce sa présence sur le territoire Nord.

L'histoire de l'antenne de Neuville remonte à 1995, année où elle a ouvert ses portes. Pendant plus de 20 ans, elle a été un point de contact important, mais en 2016, face à une fréquentation en baisse et à son emplacement excentré, la décision a été prise de transférer les équipes vers le site du Futuroscope, un choix stratégique qui visait à mutualiser les ressources.

Avec le temps, le besoin d'une présence locale s'est faite plus prégnante. En 2017, face à une attente forte de la part des locataires, des demandeurs et des élus locaux, une permanence a été proposée en plein cœur de Neuville, offrant ainsi une présence plus accessible mais qui n'était disponible que trois demi-journées par semaine. Avec la nouvelle agence, le contact avec nos locataires sera en proximité et quotidien !!

> 24 rue du Sergent Bangoura Moridé

Du lundi au jeudi : 8h-12h30 et 13h30-17h • Vendredi : 8h-12h30 et 13h30-16h
Fermeture accueil du public le mardi matin.



> 2 millions d'euros d'investissement

> Durée des travaux : 18 mois

> 2 bâtiments rénovés comprenant 36 logements occupés

Résidence Le Grillemont à Loudun



Les travaux de toiture sont désormais achevés et les nouvelles VMC fonctionnent déjà ! Les façades poursuivent leur relooking, tandis que les espaces communs se parent de nouvelles couleurs.

EAU'bjetif économies !

Le 29 octobre, Habitat de la Vienne a organisé un après-midi dédié à la réduction de la consommation d'eau sur la résidence Cassiopée, à Poitiers.

Aux côtés des associations Les Petits Débrouillards, SOLIHA Vienne, du FSL 86 et du département de la Vienne, les locataires ont participé à différents ateliers : éco-gestes du quotidien, lecture et compréhension de son compteur d'eau, escape game sur le cycle de l'eau, sans oublier un concours de dessins pour les enfants. Une action à la fois ludique et pédagogique, placée sous le signe de la convivialité et de la sensibilisation aux économies d'eau !

Votre loyer évolue

Depuis le Loi Egalité et Citoyenneté de janvier 2017, la révision des loyers est limitée à l'évolution de l'Indice de Référence de Loyers (IRL) du 2^{ème} trimestre. Il affiche cette année une hausse de 1,04%. Le Conseil d'Administration d'Habitat de la Vienne a validé la revalorisation des loyers au 1^{er} janvier 2026 à hauteur de 1,04%.



Favoriser le retour à l'emploi

Dans un contexte où la recherche d'emploi peut parfois sembler complexe, de nombreuses solutions existent pour accompagner les candidats, lever les freins et créer des opportunités concrètes.

Dans la Vienne, plusieurs dispositifs peuvent accompagner les personnes en recherche d'emploi, quel que soit leur parcours.

Le dispositif O2RR, proposé par Coalia, offre un suivi personnalisé pour reprendre une activité rapidement : ateliers collectifs, découverte de métiers et accompagnement individuel facilitent la remise en route professionnelle.

 dora.inclusion.gouv.fr

Le territoire bénéficie également de l'expérimentation « **Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée** ».

Ce projet propose un CDI à temps choisi aux personnes éloignées de l'emploi depuis plus d'un an, en développant des activités utiles localement et en s'appuyant sur une entreprise à but d'emploi implantée sur le secteur.

 tzclcd.fr

Pour ceux qui souhaitent créer leur activité, l'ADIE peut financer un projet grâce à une subvention ou un microcrédit, tout en accompagnant les futurs entrepreneurs dans les premières étapes de leur installation.

 adie.org

Enfin, les job-dating étudiants, organisés régulièrement dans la Vienne, permettent aux jeunes de rencontrer rapidement des recruteurs pour un job, un stage ou une première expérience professionnelle. Renseignez-vous pour connaître les dates dans une agence France Travail.

Autant de solutions accessibles pour avancer dans son projet, se réorienter ou retrouver confiance dans la recherche d'emploi.

Votre santé, c'est essentiel



Depuis quelques mois, la Ville de Poitiers a mis en place une mutuelle communale de santé accessible à toutes les personnes qui vivent, travaillent ou étudient à Poitiers.

Une meilleure protection santé, c'est important... mais parfois coûteux !! Pour en faciliter l'accès, la Ville de Poitiers a souscrit à une complémentaire santé collective auprès de la **mutuelle Just**.

Négociée pour un grand nombre de personnes, elle offre des tarifs avantageux. Les personnes qui habitent, travaillent ou font leurs études à Poitiers peuvent y souscrire sans conditions de revenus ou d'âge et sans questionnaire médical. Seuls les salariés bénéficiant d'une mutuelle fournie par leur employeur n'y ont pas accès.

Cinq contrats sont proposés avec différents niveaux de garantie pour s'adapter au budget et aux besoins médicaux. Avant d'y souscrire, vous pouvez demander un devis directement sur le site internet de la mairie ou prendre un rendez-vous avec un conseiller mutualiste pour être accompagné dans le choix du forfait. Des permanences sont mises en place dans chacune des mairies de quartier.

> **Information :** www.poitiers.fr/mutuelle-communale



csn-86.fr

L'association Chasseneuil Solidarité Numérique

Engagée dans la lutte contre l'exclusion numérique, l'association Chasseneuil Solidarité Numérique collecte auprès d'entreprises, d'organismes publics et de particuliers des matériels informatiques inutilisés et en attente de recyclage pour leur donner une seconde vie. L'association reconditionne ces équipements pour garantir leur bon fonctionnement et la suppression des données des donateurs. Ils sont alors attribués à des bénéficiaires (seniors, jeunes, demandeurs d'emploi, personnes en situation de handicap) lors de sessions de formation et de prise en main.

L'association propose aussi des ateliers d'initiation et d'accompagnement aux outils numériques, aide aux démarches administratives en ligne.

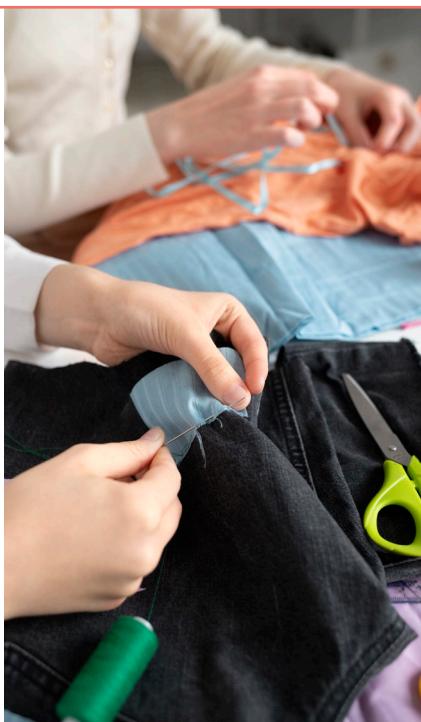
Pensez au Bonus Réparation Textile !

Avis aux accros du shopping qui ont du mal à dire adieu à leurs pièces préférées ! L'Etat a lancé le Bonus Réparation Textile. Ce dispositif malin offre une aide financière immédiate sur la facture de réparation des vêtements et des chaussures. C'est simple, sans paperasse, et ça permet de prolonger la vie de vos articles sans "faire un trou" à votre budget !

Le montant de l'aide est une somme fixe, appliquée par le professionnel labellisé. Elle est déduite directement au moment du paiement.

Pour trouver un réparateur agréé, consulter le **site Refashion**

> refashion.fr/trouver-un-reparateur



Re_fashion



Vêtement (Exemples)	Montant du bonus
Accroc, trou ou déchirure	7 €
Réparation de couture défaite	6 € ou 8 €
Changement de doublure (complexe)	25 €
Changement de zip (grand)	15 €

Chaussures (Exemples)	Montant du bonus
Pose de patin	8 €
Ressermelage (gomme)	18 €
Ressermelage (cuir)	25 €
Changement de bouton	7 €



Chez Habitat de la Vienne, la relation avec nos locataires repose avant tout sur l'écoute, la confiance et la proximité. Chaque jour, nos équipes accueillent, accompagnent et répondent à vos demandes dans nos

11 antennes et agences réparties sur tout le territoire.

La proximité au service du dialogue et du respect

Depuis plusieurs mois, nous observons une hausse des comportements agressifs à l'égard de nos collaborateurs : 8 agressions ont été recensées en 2024 et déjà 12 en 2025. Ces gestes ou paroles blessantes laissent des traces et rappellent qu'il est essentiel de préserver une relation fondée sur un respect mutuel.

C'est dans ce contexte que nous avons lancé, en septembre dernier la campagne de sensibilisation « Les mots agressifs ne s'effacent pas », pour rappeler que les paroles peuvent marquer durablement.

Nous restons pleinement mobilisés pour maintenir cette relation de confiance avec nos locataires et futurs locataires. Nos conseillers, nos gardiens, nos ouvriers de régie et responsables d'agence continuent d'assurer un accueil de proximité, avec pour priorité de vous accompagner dans vos démarches, de répondre à vos interrogations et de favoriser un cadre de vie serein.



Une équipe diversifiée pour vous accompagner

Chez Habitat de la Vienne, la qualité de service repose sur la complémentarité et la richesse de nos métiers.

Chaque jour, plus de 118 professionnels - chargés d'accueil, gardiens, conseillers sociaux, techniciens, ouvriers de régie, référents tranquillité, responsables d'agence, équipes seniors, services administratifs - œuvrent ensemble pour améliorer votre quotidien. Nos équipes sont diversifiées, formées et mobilisées, pour répondre aux besoins de chacun :

- **des gardiens** qui connaissent votre quartier et vos habitudes,
- **des agents d'accueil** qui vous guident dès votre arrivée en agence,
- **des techniciens et ouvriers de régie** présents sur le terrain pour assurer un habitat bien entretenu,
- **des conseillers** capables d'orienter, de rassurer et de trouver des solutions adaptées,
- **des services spécialisés** (précontentieux, tranquillité résidentielle, accompagnement seniors...) pour répondre à des situations spécifiques.

Cette diversité de compétences nous permet d'offrir un service de proximité attentif, réactif et humain, fondé sur la compréhension de vos besoins et la recherche de solutions concrètes



Vos antennes évoluent !

Parce que la qualité et la sécurité de l'accueil font partie intégrante de notre mission, Habitat de la Vienne poursuit la modernisation de ses antennes de proximité. Plusieurs sites font actuellement l'objet d'aménagements destinés à améliorer le confort, l'accessibilité et la sérénité des échanges entre locataires et collaborateurs.

À Neuville-de-Poitou, notre antenne déménagera prochainement dans un bâtiment entièrement neuf, conçu pour offrir un accueil plus spacieux et plus fonctionnel. Dans le même esprit, un projet de nouvelle antenne à Montmorillon est en préparation, afin d'améliorer les conditions d'accueil et de service dans ce secteur.

À Poitiers et à Neuville-de-Poitou, des dispositifs de vidéosurveillance seront également installés courant 2026 pour renforcer la sécurité des espaces d'accueil et garantir un environnement serein pour tous. Enfin, une étude globale est en cours pour évaluer les besoins de sécurisation et d'aménagement sur l'ensemble de nos antennes.



Interview

Françoise Genest, Hôtesse d'accueil à l'agence de Châtellerault

En tant que chargée d'accueil, comment décris-tu ton rôle auprès des locataires ?

Mon rôle est d'accompagner les locataires en leur apportant une réponse simple, précise, et surtout une solution concrète à leurs problématiques du quotidien. J'aime aussi partager quelques astuces : par exemple, lorsqu'un locataire reçoit une facture d'eau anormalement élevée, je lui explique l'importance de relever régulièrement son compteur pour repérer une éventuelle fuite. Je suis aussi

le lien entre le locataire et les différents services de l'agence.

Qu'est-ce qui est le plus important pour toi quand tu reçois un locataire en agence ? Qu'est-ce qui fait selon toi "la différence Habitat de la Vienne" dans la relation ?

L'essentiel est que le locataire soit accueilli dans les meilleures conditions, toujours avec le sourire, même lorsqu'il arrive un peu énervé. Mon objectif est qu'il reparte satisfait de la réponse apportée. Après 22 ans dans l'immobilier privé, je peux dire que la vraie différence chez Habitat de la Vienne, ce sont les nombreux services de qualité mis au service des locataires. Je pense notamment au précontentieux, au Référent tranquillité, ou encore au service Seniors. Quand j'ai une personne

âgée au téléphone, je valorise toujours notre démarche « Bien vieillir chez soi » et j'explique ce que nous pouvons mettre en place pour les accompagner.

Qu'aimerais-tu que les locataires retiennent quand ils viennent vous voir en antenne ?

Qu'ils sont réellement bien accueillis et qu'Habitat de la Vienne met tout en œuvre pour apporter des solutions afin qu'ils vivent le plus sereinement possible dans leur logement.

Récemment, une locataire m'a dit qu'elle appréciait les conseils que je lui donnais et qu'elle se sentait valorisée. Cela m'a touchée. À la fin de ma journée, si j'ai pu aider, rassurer ou accompagner quelques locataires, alors je suis satisfaite.

● Rencontre

À la rencontre de Kelly,
Alexandre, et Véronique
gardiens aux Couronneries



Ils sont souvent les premières personnes que rencontrent nos locataires : Alexandre, Kelly et Véronique veillent au quotidien sur les immeubles du quartier des Couronneries à Poitiers. Ils nous dévoilent les multiples facettes – techniques et humaines – du métier de gardien.

► Témoignage

Kelly

« Discrétion, disponibilité et sens du relationnel sont indispensables ; un simple bonjour peut briser l'isolement et tisser des liens de confiance. Nous sommes les ambassadeurs du sourire ! Nos missions mêlent compétences techniques, pédagogie pour la vie collective et accompagnement humain. Et nous faisons respecter les règles avec bienveillance. »

Alexandre

« Notre rôle dépasse l'entretien des halls... Nous sommes un repère pour les locataires, présents au quotidien pour informer, rassurer, répondre aux besoins et maintenir un cadre de vie respectueux. Nous alternons nettoyage, médiation et écoute, et nous partageons la richesse de la diversité dans nos immeubles où se croisent cultures et parcours variés. »

Véronique

« Nous sommes parfois témoins de moments forts. Je me souviens de l'accompagnement d'une famille en deuil dispersée qui a reçu notre aide lors d'un déménagement. Pour moi, c'est un symbole du soutien que nous apportons : des petits gestes qui comptent... un peu comme une seconde famille. »

« **Nous sommes sur le terrain** » disent-ils en chœur, résumant ainsi l'essence de leur engagement : « **être là, pas à pas, pour améliorer la vie des habitants.** »

Leur présence quotidienne illustre la proximité qu'Habitat de la Vienne veut soutenir : un service technique et humain, ancré dans le vivre-ensemble.

Canalisations bouchées : NON MERCI !

Les canalisations bouchées sont un cauchemar pour certains locataires de résidences collectives.

Ce désagrément peut le plus souvent être évité simplement en adoptant de bonnes pratiques. Faisons le point ensemble.

Imaginez... Vous vous réveillez en pleine nuit, les pieds dans les eaux usées de vos voisins, mêlées à vos affaires et aux jouets de vos enfants. Un vrai cauchemar !

Ce genre de mésaventure peut facilement être évité si chacun adopte quelques gestes simples au quotidien :

- **En cuisine**, ne versez jamais les graisses de cuisson dans l'évier. En refroidissant, elles se solidifient et forment des bouchons dans les canalisations. Laissez-les durcir, puis jetez-les à la poubelle. Évitez aussi de rincer les restes de nourriture même en petite quantité. Riz, pâtes, épluchures ou marc de café s'accumulent, gonflent avec l'humidité et finissent par bloquer les tuyaux.

- **Dans la salle de bain**, cheveux, ongles, résidus de savon ou produits de soin peuvent rapidement s'accumuler dans les siphons. Installez une petite grille ou un filtre sur les bondes, et pensez à nettoyer vos siphons régulièrement.

- **Aux toilettes**, seul le papier toilette a sa place dans la cuvette ! Lingettes, serviettes hygiéniques, couches, coton tiges, jouets ou emballages obstruent les canalisations.



Respecter ces quelques gestes simples, c'est éviter les désagréments d'un dégât des eaux, pour vous... et pour vos voisins !

Village inclusif des Petits Prés

Habitat de la Vienne et la commune de Valence-en-Poitou ont porté ensemble un projet de village inclusif construit par la société immobilière Vivaprom.

14 logements

- » 4 T2 (1 chambre)
- » 10 T3 (2 chambres)
- » 1 salle multigénérationnelle de 145 m²

extra-plate, motorisation des volets-roulants et de la porte de garage... Dans le cadre de ce label, les locataires bénéficient, en outre, d'un accompagnement spécifique et de services personnalisés tels que visites périodiques, téléassistance à tarif préférentiel et service de petit bricolage.

En parallèle, la commune de Valence-en-Poitou a réalisé une salle commune qui centralisera une offre d'animations et de services. Le village bénéficie également du label Habitat Inclusif et, grâce à l'Aide à la Vie Partagée versée par le Département, une animatrice de la vie sociale a été recrutée fin 2025.

Habitat Senior Services® plus
Labelisé 2025 EXCELLENCE

Situé en plein cœur de la commune, à proximité immédiate de toutes les commodités, le village inclusif senior de Valence-en-Poitou a accueilli ses premiers locataires mi-octobre. L'ambition de ce programme inclusif est de favoriser une approche globale du « bien vieillir » en agissant à la fois sur l'habitat, les mobilités, les services, le lien social et l'inclusion dans la vie de la cité.

Le village est composé de 14 maisons individuelles réalisées par Habitat de la Vienne et toutes labellisées Habitat Senior Services®. Elles sont équipées pour favoriser le maintien de l'autonomie : douche

extra-plate, motorisation des volets-roulants et de la porte de garage... Dans le cadre de ce label, les locataires bénéficient, en outre, d'un **accompagnement spécifique** et de **services personnalisés** tels que **visites périodiques, téléassistance à tarif préférentiel et service de petit bricolage**.

En parallèle, la commune de Valence-en-Poitou a réalisé une salle commune qui centralisera une offre d'animations et de services. Le village bénéficie également du label Habitat Inclusif et, grâce à l'Aide à la Vie Partagée versée par le Département, une animatrice de la vie sociale a été recrutée fin 2025.

Son rôle est de mettre en œuvre le Projet de Vie Sociale et Partagée (PVSP) du village. À ce titre, elle anime et gère la salle multigénérationnelle et coordonne les partenariats locaux pour répondre aux besoins d'animation et de service des seniors.





Transport solidaire, tarif solidaire

Vienne et Moulière Solidarité : un engagement local pour la mobilité, l'emploi et le lien social. Créée en 2012, l'association Vienne et Moulière Solidarité répond aux besoins essentiels des habitants des anciennes communes Vienne et Moulière et du Pays Chauvinois, en combinant **aide à la mobilité, insertion professionnelle et actions solidaires de proximité.**

• Un transport solidaire pour faciliter le quotidien :

L'association gère un dispositif de transport solidaire destiné aux personnes qui ne peuvent pas conduire ou qui manquent de moyens de transport. **Tous les habitants du territoire peuvent y avoir recours** que ce soit pour un rendez-vous médical, des courses, une visite à un proche ou toute autre nécessité. Pour en bénéficier, il suffit de contacter Aurélie, la coordinatrice, qui se charge de trouver un chauffeur bénévole disponible et de planifier le transport. Le chauffeur se rend ensuite directement au domicile de la personne à l'horaire convenu.

Une adhésion annuelle de 5€ est demandée. Les trajets sont ensuite facturés à 5€ pour une distance de 0 à 15 km, puis 1€ par tranche de 5 km supplémentaires.

Contact : Pour bénéficier de ce service de transport ou devenir chauffeur bénévole, vous pouvez contacter **Aurélie** au 06 24 19 53 06

Le jardin solidaire : cultiver ensemble, créer du lien !

En complément de son action de mobilité et d'insertion, l'association anime également un jardin solidaire à Chauvigny, ouvert à tous. Les participants peuvent y cultiver des légumes, partager des savoir-faire, ou simplement profiter d'un moment de convivialité en plein air. Ce lieu favorise la rencontre, l'échange et le bien-être, tout en sensibilisant à une alimentation locale et accessible.



À nouveau la mention Excellence !

Dans le cadre du label Habitat Senior Services®, l'office renouvelle sa certification tous les 3 ans. Un audit a donc été réalisé par le cabinet SGS en juin 2025. Nous avons renouvelé notre labellisation Habitat Senior Services® "Plus" avec la mention Excellence.

Le certificat nous a été remis par l'association Delphis lors du Colloque des acteurs du grand âge organisé à Royan en octobre 2025. Nous sommes honorés et fiers de cette **distinction qui matérialise les engagements de notre organisme pour les seniors.**



Retour sur un **après-midi théâtral à Châtellerault** pour bien vieillir ! Le 25 novembre 2025, Habitat de la Vienne a rassemblé 80 participants à la Salle de la Gornière autour du débat théâtral « Du côté de la vie ! ». Un forum interactif sur l'accès aux droits et le bien vieillir a apporté des informations utiles aux participants. **Santé, numérique et lien social étaient au cœur des échanges dans une ambiance conviviale. Merci à tous !**

Attention, ● risque d'incendie !

Chaque année, les incendies d'origine électrique provoquent de nombreux sinistres dans les logements. Multiprises empilées, branchements surchargés, chargeurs oubliés : derrière ces petits gestes du quotidien se cachent de vrais dangers. Voici quelques conseils pour limiter les risques.

> Éviter des branchements surchargés

Pour limiter les risques de surchauffe, répartissez vos équipements sur plusieurs prises murales et limitez le nombre d'appareils branchés sur une multiprise. Certains appareils, comme le lave-linge, le lave-vaisselle ou les chauffages d'appoint, doivent toujours être connectés à une prise dédiée.

> Débranchez ce qui ne sert pas

Pensez à débrancher systématiquement vos petits appareils (chargeur de téléphone, cafetière, grille-pain...) après usage : c'est un bon réflexe pour limiter les risques de surchauffe et d'incendie. En les débranchant, vous faites aussi un geste concret pour économiser l'électricité et préserver l'environnement.

> Batteries lithium : prudence lors de la recharge !

Les vélos et trottinettes électriques utilisent des batteries au lithium-ion. Mal rechargées, elles peuvent surchauffer, dégager des fumées toxiques voire exploser. Ces incidents sont rares mais violents. Rechargez toujours sous surveillance, sur une surface stable et dégagée et avec le chargeur d'origine. Ne laissez jamais la charge la nuit ni en votre absence, et évitez les lieux confinés. Si la batterie est endommagée, gonflée ou anormalement chaude, ne la rechargez pas et faites-la vérifier.



LES BONS RÉFLEXES À ADOPTER

- 1 Ne branchez jamais plus d'appareils que la puissance indiquée sur la multiprise.
- 2 Évitez les multiprises en cascade.
- 3 Répartissez vos appareils sur plusieurs prises murales.
- 4 Débranchez les équipements inutilisés.
- 5 Remplacez tout matériel endommagé ou non certifié.
- 6 Évitez de poser un chargeur ou une batterie sur un lit, un canapé ou près de matières inflammables.

NOUVEAU

À compter du 1^{er} janvier, l'ensemble de vos contrats d'entretien évolue. Sont concernés les contrats de robinetteries, de production d'eau chaude, de VMC, de pompes à chaleur, de compteurs thermiques ainsi que ceux liés au chauffage. Pour connaître en détail tous ces changements, nous vous invitons à consulter notre site internet et à utiliser le QR code ci-dessous pour un accès direct à l'ensemble des informations.



Pour en savoir plus,
consultez notre article
complet sur notre site
internet.

Les mots cachés

T	U	G	L	E	T	M	B	A
I	P	A	N	T	A	L	O	N
F	O	V	N	R	F	L	N	U
K	S	U	G	O	C	U	N	A
A	E	C	H	A	R	P	E	E
R	T	X	Q	D	N	A	T	T
B	T	G	I	L	E	T	K	N
E	O	O	U	F	L	E	S	A
F	B	H	S	E	O	M	I	M

Réponse : Andark - Écharpe - Bonnet - Bottes - Gants - Pull - Pantalon - Gilet - Mantou

Recette



Ingédients :

- 4 pommes
- 100 g de farine
- 1/2 sachet de levure chimique
- 100 g de sucre
- 2 œufs
- 10 cl de lait
- 3 cuillères à soupe d'huile ou 50 g de beurre
- 10 g de beurre pour le moule

Grimolle traditionnelle

Pour 6/8 personnes.

- 1 Éplucher et couper les pommes en morceaux assez épais, dés ou lamelles.
- 2 Préchauffer le four à 180°.
- 3 Faire tiédir le mélange lait et levure.
- 4 Mélanger la farine et le sucre, faire un puits et y mettre les œufs. Bien mélanger.
- 5 Ajouter ensuite l'huile (ou le beurre fondu).
- 6 Mélanger la préparation puis ajouter le lait tiédi tout en continuant à mélanger jusqu'à ce que la pâte devienne plus épaisse qu'une pâte à crêpes.
- 7 Ajouter les pommes en morceaux après avoir bien mélangé, déposer la préparation dans un moule à tarte préalablement beurré.
- 8 Faire cuire pendant 35 à 40 minutes.

Une recette gourmande encore meilleure dégustée légèrement tiède.

À VENDRE - MONTMORILLON

MAISON DE VILLE T3
66m² environ à rénover
55 000 €
+ Frais de notaire réduits

Idéale pour un premier achat, elle bénéficie d'une localisation privilégiée au cœur d'une ville dynamique et culturelle.

- Rez-de-chaussée : entrée, séjour avec cheminée, cuisine donnant sur une courette sans vis-à-vis.
- 1^{er} étage : palier desservant une salle d'eau avec WC, une belle chambre avec cheminée.
- 2^{ème} étage : palier menant à une chambre mansardée.
- Extérieur : courette avec préau et cave voûtée.

Travaux à prévoir : rafraîchissement général, mais un fort potentiel pour valoriser le charme existant.



Visites sur rendez-vous du lundi au vendredi

Date butoir de remise des offres d'achat, règlement et modalités de remise des offres d'achat
à consulter au préalable sur notre site www.habitatdelavienne.fr

DPE : 202/D / GES : 6/B - Montant estimé des dépenses annuelles d'énergie pour un usage standard : entre 856 € et 1158€ par an.
Années de référence des prix de l'énergie utilisés pour établir cette estimation : 2021/2022/2023

Contact :

Julie Koessler

j.koessler@habitatdelavienne.fr
06 11 30 35 80

Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur www.georisques.gouv.fr



www.habitatdelavienne.fr

HABITAT DE LA VIENNE
33 rue du Planty - BP 27 - 86180 Buxerolles
• contact@habitatdelavienne.fr



 **HABITAT**
DE LA VIENNE
L'habitat en toute sérénité

